



UNION FRANÇAISE des UNIVERSITÉS TOUS ÂGÉS

Site : ufuta.fr

Courriel: ufuta@ufuta.fr

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mardi 14 juin 2016

Gap

Présents : François AMBOLET, Jean COUDERT, Françoise DAVID-SCIARA, André LE POTTIER, Céline MENIL, Stéphane RAVAILLE, Marie-Denise RISS-COLY, M. DOUILLET (suppléant de Jean-Louis CHEMIN excusé), Mme FALLEAU (suppléante Orléans)

Représentés avec pouvoir : Christian LATRY (Françoise DAVID-SCIARA), Yvon LE GALL (Marie-Denise RISS-COLY).

Excusés : Jean-Louis CHEMIN, Annette ENTRAIGUES, Yvon LE GALL, Nicole PETITOT, Gérard POTENNEC, François VELLAS.

1. Approbation du compte-rendu du CA du 31 mars 2016

Contre : 0 Abstention : 0

2 Les finances

Lors de l'Assemblée générale seront présentés les documents suivants :

Le compte de résultat 2015

Le bilan au 31.12.2015

Le Compte rendu du vérificateur aux comptes

Le projet de budget 2017

Stéphane RAVAILLE rappelle que les recettes du projet de budget font l'objet d'un vote de l'AG et qu'il faut définir le montant de la cotisation d'accréditation pour les partenaires associés (article 19 du titre IV du Règlement intérieur). Il est proposé que la cotisation soit fixée à 100 €

A la suggestion du trésorier de passer la cotisation des UTL à 0,30€par membre, il est souligné qu'une augmentation de la cotisation ne peut se justifier qu'avec une offre de services aux adhérents. Il faut associer augmentation et projets. L'UFUTA a des réserves, même si le budget est en déficit.

Vote à l'unanimité contre une proposition d'augmentation lors de l'AG : ce sera un point à revoir l'an prochain

3 Le prix de la recherche

Cette année il n'y aura de remise de prix, faute de candidatures. Le président du Comité Scientifique a transmis un texte à ce sujet qui sera lu aux participants des Assises.

4 Préparation de l'Assemblée générale

La présidente informe le conseil que l'UTL Bretagne quitte l'UFUTA ; en effet elle s'est réorganisée, elle devient une union rassemblant les différentes UTL de la région Bretagne. En tant qu'union elle ne peut plus faire partie de l'UFUTA.

Conformément à l'article 4 des statuts le CA décide la radiation de l'UTL Bretagne. Cet état sera présenté à l'AG qui aura juste à prendre acte.

Par la suite, un courrier devra être envoyé aux 46.antennes devenues UTL les informant qu'elles peuvent adhérer individuellement à l'UFUTA.

Saint Laurent du Var SLUPT quitte également l'union.

L'UTL d'Auxerre revient dans l'union.

A ce jour 32 universités sont à jour de leur cotisation, 20 seront présentes aux Assises.

Avant de clore la séance, la présidente propose que les remerciements adressés aux personnes ayant préparé les Assises soient accompagnés d'un cadeau... Le CA vote à l'unanimité.

La secrétaire



Céline MENIL

La présidente de l'UFUTA



Françoise DAVID-SCIARA